



Instructions pour l'admission des enfants dans les crèches Kita

Les procédures d'admission dans les crèches seront effectuées par un organisme central qui distribuera les enfants l'année prochaine, à partir du 01.08.2021, et l'inscription se fera uniquement par ordinateur en ligne, le programme approprié est en cours de préparation.

Les candidatures seront du 01.01.2021 au 28.02.2021. Le programme sera présenté prochainement dans le temps convenable.

Les parents peuvent préciser trois souhaits (crèches), sachant que l'acceptation n'est pas garantie dans ces crèches précitées, l'acceptation de l'enfant étant déterminée par les crèches elles-mêmes. C'est pourquoi, nous recommandons aux parents de se rendre dans les crèches souhaitées, afin de se familiariser avec les actions et les activités proposées à l'enfant et d'établir des relations personnelles initiales avec les nounous de la crèche. Avec le début de l'enregistrement électronique, toutes les demandes qui ont été soumises avant perdent leur validité et sont considérées comme annulées, et de nouvelles demandes doivent être soumises.

Les familles qui ne disposent pas d'un ordinateur et ne disposent pas de capacités d'inscription en ligne peuvent soumettre leur candidature via le bureau

Stadtverwaltung, Fachdienst 1.40.

Note importante : les enfants ayant besoin de la garde avant la date mentionnée ci-dessus, leurs demandes sont soumises personnellement et directement à la crèche ...

Pour les demandes et les questions

Kita@leer.de Telefon. 0491 9782-209, Kontakt: Fr. Claudia Brandau, Rathausstraße 1